

TOURISME EN ALGERIE

Quand la formation fait défaut

90% du personnel du tourisme est à reformer, selon les déclarations, hier, de El-Hachemi Mohamed, professeur à l'université d'Alger, lors d'une conférence de presse sur la « Réalité du secteur du tourisme en Algérie » tenue au siège de l'Union générale des commerçants algériens et artisans (UGCAA).

C'est dans le même sens qu'a proposé Benabid Djamel Eddine, consultant en stratégie de développement et chargé de cours à la faculté de Lyon, la révision des programmes pédagogiques dispensés à l'Institut national d'hôtellerie. « A l'instar de ce qui se passe dans les autres pays, les formations produites doivent être en fonction des attentes du secteur. »

Relevant à ce titre le manque de formation ciblée telle que pour les guides, Benabid Djamel Eddine a affirmé : « Ces guides, en se basant sur une expérience vécue en Algérie,

ont un réel besoin de motivation et de formation pour répondre aux besoins des touristes étrangers. »

Abordant la nouvelle stratégie amorcée par les pouvoirs publics, ce consultant en stratégie de développement a noté : « La politique du gouvernement est en soi bonne mais le problème réside dans sa mise en œuvre. »

Aussi, il a proposé la création d'une organisation regroupant des professionnels du tourisme pour identifier les manques, les faiblesses et les objectifs du secteur. « Il est nécessaire que les différents opérateurs concernés soient sensibilisés de façon concrète et permanente aux buts de la stratégie », a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « Cette organisation serait par la suite considérée comme un partenaire à part entière. » Le rejoignant sur ce point, El-Hachemi Mohamed a relevé que « sans les personnes de compétence et de ter-



rain lors de la prise de décision, toute stratégie est vouée à l'échec ». Il a aussi noté le manque du foncier tou-

ristique. A titre d'exemple, il a relevé qu'en 1998, 174 zones touristiques ont été identifiées. « Sauf qu'elles

n'existent que dans l'imaginaire des directions. Actuellement, seules 22 zones touristiques ont pu être identifiées », a-t-il déclaré.

Segmentant la clientèle potentielle en Algérie, Benabid Djamel Eddine a affirmé « que pour le tourisme intérieur, les Algériens expriment un besoin réel de voyage car ils sont de plus en plus nombreux à se rendre en Tunisie alors que c'est une destination de proximité ». De surcroît, les émigrés et la classe purement étrangère de masse sont sollicités de la destination Algérie.

Mohamed Guennoune, un propriétaire d'un complexe touristique à Jijel, a pour sa part expliqué les déboires et les obstacles auxquels il a dû faire face et entravant son investissement. Il a également remis en cause le contrôle transparent par les agents de tourisme.

Meriem Ouyahia

MEME SI LA SCOLARISATION EST QUASIMENT TOTALE

50% des femmes analphabètes

Dans son rapport sur l'évolution économique et monétaire en 2005, la Banque d'Algérie indique que la population totale est estimée à 32,6 millions de personnes au 1^{er} janvier 2005. Selon ce rapport, en 2004, la population en milieu d'année s'est accrue de 528 000 personnes. Soit un taux d'accroissement naturel de 1,63%, et un taux en hausse de 0,15 points de pourcentage par rapport à l'année 2000. Selon l'institution, ce « taux croît légèrement mais régulièrement depuis cette date ». En fait, cette évolution est le résultat des variations opposées du taux brut de natalité qui a gagné 1,31 points, passant de 19,36 pour mille en 2000 à 20,67 pour mille en 2004, et du taux de mortalité qui a baissé de 0,23 point durant la même période pour s'établir à 4,36 pour mille en 2004.

Les nombre des naissances en hausse continue mais...

Ce faisant, la Banque d'Algérie observe que du fait de la croissance

de la population féminine en âge de procréer, « le nombre de naissances continue d'augmenter en dépit de la relative stabilité, voire du recul des indicateurs de fécondité. Selon elle, « la lente mais régulière » baisse du taux de fécondité (l'indice synthétique de fécondité est estimé à 2,56 enfants par femme pour 2000) indique que l'Algérie est en phase de transition démographique sous l'effet conjugué des progrès de la scolarisation des générations en âge de procréer et de l'urbanisation rapide du pays.

Ainsi, cette autorité indique, en termes de projection à l'horizon 2030, que le taux de fécondité serait voisin du taux de renouvellement démographique, soit 2,1 enfants par femme.

Cela étant, la Banque d'Algérie relève dans son rapport que « la scolarisation de la classe d'âge des 6 ans est quasiment totale en 2005, pendant que la population analphabète de plus de 10 ans ne représente plus que 26,5% de la population totale ».

Ainsi, en 2005, 58 1000 enfants âgés de 6 ans, soit 96% de la classe d'âge, ont été inscrits en 1^{er} année du 1^{er} cycle scolaire et 91,1% des enfants d'âge scolaire (6 à 15 ans), soumis à l'obligation scolaire, sont effectivement intégrés dans l'un des trois cycles de l'école fondamentale. Les investissements massifs destinés à la construction d'infrastructures scolaires ont, selon l'institution de Mohamed Laksaci, permis d'accroître substantiellement le parc d'établissements scolaires constitué de 17 000 écoles primaires, de 3 844 écoles fondamentales ainsi que de 1 423 lycées.

Ces nouveaux établissements ont, selon elle, permis de réduire la taille des divisions pédagogiques qui a diminué de 2 points en 4 ans passant de 32 élèves par division en 2000 à 30 élèves en 2004. Une tendance qui s'est poursuivie au cours de l'année 2005, note ce rapport.

En dépit des progrès, les disparités persistent

Toutefois, la Banque d'Algérie considère que « ces progrès ne doivent pas cependant occulter l'existence des disparités entre les zones rurales et urbaines et la scolarisation encore inégale des filles et des garçons ».

Certes, l'écart des taux de scolarisation entre filles et garçons se réduit progressivement. De 2,5 points inférieur au taux moyen en 2001, le taux de scolarisation des filles a progressé et a partiellement comblé son retard.

Cet écart n'est plus que de 1,5 point en 2005. Néanmoins, ces résultats quantitatifs « positifs » doivent cependant être tempérés du fait de performances qualitatives faibles. En effet, plus de la moitié d'une cohorte (62,9%) n'obtient pas le pre-

mier diplôme (brevet d'enseignement fondamental) qui clôt le cycle des 9 premières classes et quasiment la même proportion (61,6%) achève ses études secondaires sans obtenir le baccalauréat.

Presque la moitié des femmes adultes analphabètes

En outre, le rapport signale que « le dixième d'une cohorte scolarisée à 6 ans n'achève pas le cursus de 6 classes des deux premiers cycles, ce qui l'expose au risque de retomber dans l'illettrisme ».

En fait, l'analphabétisme des adultes « recule mais demeure préoccupant », selon la Banque d'Algérie qui indique que 45,5% des femmes adultes sont analphabètes et que les femmes des zones rurales âgées de plus de 16 ans sont majoritairement illettrées (64,1%) alors que cette proportion régresse à 32,2% chez les femmes urbaines.

L'espérance de vie augmente à 74,8 ans

Selon ce rapport, « les progrès de la scolarisation sont de bon augure pour le développement et la qualité des ressources humaines sur le moyen terme (2006-2010) et long

terme ». Voire les progrès réalisés en matière de protection maternelle et infantile, notamment par la généralisation de l'accouchement en milieu hospitalier et par l'extension de la couverture vaccinale des enfants en bas âge, ont, relève la Banque d'Algérie, « contribué à l'amélioration substantielle de l'état sanitaire de la population et à l'accroissement de son espérance de vie ».

Ainsi, la mortalité maternelle suite à l'accouchement a sensiblement diminué, reculant de 17,9 points à hauteur de 99,5 décès pour 100 000 accouchements mais ce taux demeure élevé comparativement à celui des pays développés (6 à 17 décès pour 100 000 accouchements).

Quant à la mortalité infantile (enfants de moins de 1 an), encore importante, elle a fortement régressé depuis 2000, perdant 6 points en 4 ans, passant de 36,9 pour mille naissances vivantes à 30,4 pour mille. Selon la Banque d'Algérie, l'espérance de vie à la naissance a gagné 2,3 ans, sur la même période, pour s'établir à 74,8 ans en 2004.

Chérif Bennaceur

LE BTP ENREGISTRE UNE FORTE CROISSANCE

104 900 logements locatifs livrés en 2005

Dans son rapport, la Banque d'Algérie constate que le bâtiment et les travaux publics (BTP) confirment leur dynamisme en réalisant une croissance en volume de 7,1% après la forte hausse de 8% enregistrée en 2004. Pour cette institution, hors hydrocarbures et avec une proportion constante de près de 18,8% dans la valeur ajoutée, le secteur du BTP est le deuxième par sa contribution au produit national, devant de 5 points le secteur industrie. Selon ce rapport, « le niveau élevé des dépenses d'équipement de l'Etat, lié à la réalisation des programmes d'infrastructures et de logements, explique cette expansion toujours vigoureuse et la plus élevée de toutes les branches d'activité ». Ainsi, les indicateurs conjoncturels de ce secteur, notamment la production de ciment et de matériaux de construction, confirment son rythme élevé de croissance. En 2005, les disponibilités (production et importations) en ciment sont en hausse de 6,3% en dépit d'une diminution des importations de ce produit. Il en est de même des matériaux de construction. Et la Banque d'Algérie de relever que la livraison de 104 900 logements locatifs en 2005, hors autoconstruction, reflète l'expansion de ce secteur dont l'offre demeure insuffisante au regard de la demande solvable.

C. B.

L'INFLATION A CERTES RECALE A 1,9% EN 2005

Les plus pauvres et la classe moyenne l'ont cependant ressentie

Dans son rapport 2005, la Banque d'Algérie souligne que l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation du Grand Alger a, avec 620 points, reculé à hauteur de 1,6% pour l'année 2005, après avoir atteint 2,6% en 2003 et 3,6% en 2004, soit la performance (1,4%) de l'année 2002. Au niveau national, la hausse est légèrement plus élevée, selon ce rapport. L'indice national, base 100 en 1989, a atteint 656,7 points en décembre 2005, et a enregistré une variation des prix de détail de 1,9% en 2005, en baisse de 2,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

En fait, pour la troisième année consécutive, la désinflation sur les marchés de gros des fruits et légumes s'est poursuivie. La hausse des prix de gros a été contenue à 1,7% en 2005, en baisse de 0,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Ce faisant, les prix de détail, tels que mesurés par l'indice des prix à la consommation, ont augmenté modérément et le rythme de hausse s'est notablement ralenti.

Ce faisant, l'indice des prix calculé pour les 10 déciles de revenus indique, selon ce rapport, une hausse pour toutes les catégories.

Cette hausse en moyenne annuelle est cependant

moins forte que celle de l'indice global pour trois des cinq catégories aux revenus les plus faibles, leur écart négatif à la hausse moyenne se situant entre 0,6 et 0,1 point de pourcentage.

En d'autres termes, la hausse des prix pour le 1^{er} décile (catégorie de plus faible revenu) est la plus élevée (2,2%) et dépasse la hausse moyenne de 0,6 points de pourcentage. A un degré moindre, l'inflation pour le 5^{ème} décile (catégorie classe moyenne) dépasse de 0,1 point l'inflation moyenne. La hausse des prix pour les catégories de revenus les plus élevés (déciles 9 et 10) est identique à l'inflation moyenne (1,6%).

Pour la plupart des catégories de faibles revenus (déciles 2 à 4), la hausse du coût du panier de consommation a été très modérée et plus faible que l'inflation moyenne, les écarts négatifs variant de 0,2 à 0,6 points de pourcentage.

Il ressort de ce rapport que l'inflation « a donc été plus vivement ressentie par la classe moyenne (+0,2 points pour le 5^{ème} décile) et par la catégorie la plus pauvre (1^{er} décile) qui consacre une très forte proportion de son revenu aux dépenses alimentaires ».

Chérif Bennaceur